

Diplôme d'Université
**Secrétaire général
de mairie**

« Devenez le pilier administratif
des collectivités locales »





Diplôme d'Université

Secrétaire général de mairie

Ce diplôme universitaire répond à un besoin de professionnalisation des secrétaires de mairie, particulièrement dans les petites communes. Il vise à former des agents capables d'assurer les missions administratives, financières et juridiques liées à la gestion communale.

La formation est conçue en partenariat avec les acteurs institutionnels du territoire et repose sur une approche opérationnelle, adaptée aux réalités du terrain des secteurs patrimoniaux, culturels et éducatifs, avec une spécialisation progressive et une forte orientation vers l'insertion professionnelle.

DÉROULEMENT

DURÉE : 6 mois (91h)
FORMAT : Présentiel
RYTHME : Temps plein
 13 journées de 7 heures,
 un jeudi sur deux
 (d'avril à novembre)

ACCÈS

NIVEAU : Baccalauréat
PUBLIC VISÉ : Agents publics (titulaires ou contractuels), étudiants en droit public

COMPÉTENCES ATTENDUES :

Connaissances de base en bureautique et intérêt pour le secteur public

INSCRIPTION :

Dossier via Ecandidat

COMPÉTENCES

- Maîtrise des procédures administratives et juridiques des collectivités
- Gestion comptable et budgétaire
- Connaissance du fonctionnement des institutions locales
- Développement de savoir-faire opérationnels pour la gestion quotidienne d'une mairie

SPÉCIFICITÉS

- Interventions de professionnels du secteur public
- Partenariat avec des collectivités territoriales pour les stages



COUT DE LA FORMATION *

Financé	1000€
Non financé	775€
étudiant	120€

* Tarifs 2025-2026, sous réserve de modification

CONTACT PÉDAGOGIQUE :

@ samuel.dyens@unimes.fr

CONTACT ADMINISTRATIF :

04 66 70 74 80

unifop@unimes.fr

www.unimes.fr



MOTS CLÉS

- Collectivités territoriales
- Administration publique
- Gestion budgétaire
- Droit public
- Fonction publique
- Services municipaux